



Rentrée 2020 - 2021

Collège Pierre de Ronsard

INFORMATION AUX FAMILLES

Une rentrée en 7 points :

POINT 1 : Accueil de tous les élèves

Pour rappel : Ci-dessous, organisation de la rentrée des élèves 2020 2021

Niveau sixième : mardi 1^{er} septembre de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Niveau cinquième : mercredi 2 septembre de 9h00 à 12h30

Niveau quatrième : mercredi 2 septembre de 9h30 à 12h30

Niveau troisième : mercredi 2 septembre de 10h30 à 12h30

Toutes les classes seront attendues selon leur emploi du temps à partir du jeudi 3 septembre 2020.

TABLEAU DE REPARTITION CLASSES PAR SALLE			
CLASSE	PP	SALLE DE REFERENCE	EFFECTIF
6A	MME EL HAJIBI	164	29
6B	M PINAUD	160	29
6C	MME KLIMANEK	246	30
6D	MME JOUANETON	165	30
6E	MME SOLER	247	30
6F	MME DESBOS	248	29
5A	MME GAUDIN	242	29
5B	MME PLACE	236	30
5C	MME RODIER	234	27
5D	MME ROGUES	211	29
5E	MME RAFFESTIN	213	29
5F	M ALBINET	222	29
4A	MME POLI	2	30
4B	MME FONTON	27	29
4C	MME LITAUDON	1	30
4D	MME TISSERANT	4	29
4E	MME MOUSSON	3	30
3A	M BESSON	5	24
3B	M SAUZET	6	26
3C	MME BEAUCAMPS	Perm 2	26
3D	M DURBEC	221	27
3E	M PERRUSSEL	7	26

ORGANISATION MISE EN PLACE DANS LE CADRE DU CONTECTE SANITAIRE (COVID) :

Pour limiter le brassage des élèves, chaque classe sera accueillie dans sa salle de référence (d'environ 50m²). Cette salle sera « la leur » tout au long de l'année.

Cependant, les déplacements d'élèves seront à envisager pour quelques activités afin de ne pas mettre à mal l'organisation pédagogique :

- l'accompagnement personnalisé (AP)
- les groupes de langues
- les groupes de latin
- les groupes de sciences

POINT 2 : Règles sanitaires

- Le port du masque obligatoire

La principale règle à respecter sera le port du masque obligatoire pour tous les élèves et tout le personnel du collège (nez compris).

Il est donc demandé aux familles de fournir quotidiennement au moins 2 masques à leur enfant. L'élève devra porter un masque dès son arrivée au collège, le second sera conservé dans une pochette prévue à cet effet dans son cartable, pour un changement en milieu de journée.

- La limitation du brassage des élèves

Dans plusieurs aspects de l'organisation générale, il a été pensé un brassage limité à différentes échelles, de la classe, à un ou plusieurs niveaux de classes etc ... (Points 3 et 7 ci-après)

- Le respect des gestes barrières



En complément des gestes barrières, de la lotion hydro-alcoolique sera mise à disposition devant chaque salle de classe.

- La ventilation des classes à chaque récréation et durant la pause méridienne

POINT 3 : La demi-pension

La salle de restauration a été aménagée en 6 zones pour pouvoir accueillir 6 classes maximum par créneau.

4 créneaux de passages ont été définis :

- 11h30 12h00
- 12h00 12h30
- 12h30 13h00
- 13h00 13h30

Pour chaque passage par classe, un linéaire pour self a été reconstitué pour éviter les déplacements des élèves.

L'élève devra porter son masque en salle de restauration pour s'installer et s'en aller. Il ne devra enlever son masque que lorsqu'il est assis.

Il sera demandé aux élèves de respecter l'ensemble des règles mises en places pour encadrer la demi-pension dans ce contexte sanitaire particulier.

En cas de non-respect, la direction se réservera la possibilité de retirer l'élève de la demi-pension.

POINT 4 : Entrées et sorties des élèves

Les entrées et sorties des élèves se feront uniquement au portail principal du collège.

Afin de fluidifier le flux des élèves, il sera demandé aux familles de privilégier dépôt et récupération des enfants sur les divers parkings aux abords du collège (parking du gymnase, des bus) et non le dépose minute.

Il sera interdit aux élèves de stagner devant l'entrée du collège pour les sorties de 15h30, 16h30 et 17h30.

POINT 5 : Emplois du temps (EDT) provisoires rallongés

Pour faire face à ce contexte particulier, plusieurs activités seront organisées autour des EDT de vos enfants et des classes, notamment les évaluations nationales.

Afin de pouvoir mettre en place une organisation la plus stable possible, les EDT resteront provisoires jusqu'au LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020.

Les EDT définitifs seront diffusés la semaine du 21 septembre 2020.

D'autres modifications pourront être envisagées en fonction de l'évolution du contexte sanitaire durant l'année scolaire.

POINT 6 : « Devoirs faits »

Divers créneaux seront mis en place pour chaque classe selon les EDT.

Deux étapes seront nécessaires pour mettre en place ces créneaux de façon effective :

- dès la rentrée, il sera demandé aux familles de remplir un coupon mentionnant leur souhait ou non d'inscrire leur enfant à « devoirs faits ».
- en fonction des demandes d'inscription, différents créneaux seront mis en place avant la mi-septembre.

POINT 7 : Quelques précisions concernant notre organisation globale

Dans l'objectif de limiter le brassage des élèves en dehors de la salle classe, plusieurs aspects de l'organisation ont été modifiés :

- les niveaux de classe ont été répartis par zones dans la mesure du possible
- les cours de récréation ont été affectés à des niveaux en fonction des zones
 - cour du bas (4^{ème} et 3^{ème})
 - cour du haut (6^{ème} et 5^{ème})
- les toilettes des élèves sont également réparties en fonction des zones
 - toilettes du préau (4^{ème} et 3^{ème})
 - toilettes du bâtiment C (6^{ème} et 5^{ème})
- les créneaux de devoirs faits ont été mis en place pour correspondre aux disponibilités de chaque niveau.
- En règle générale, le passage à la demi-pension se fera également par niveau lorsque cela sera possible. Le passage cantine sera visible sur chaque EDT avec des rotations équivalentes sur la semaine pour toutes les classes.

INFORMATION COMPLEMENTAIRE : Dès la rentrée, il sera distribué aux élèves divers documents à signer par les familles pour finaliser la connaissance du fonctionnement de l'établissement par l'ensemble des acteurs.

Nous vous invitons à consulter quotidiennement le carnet de liaison de votre enfant, notamment les pages « correspondance ».

La direction